

# **Les économies pionnières prédatrices du milieu forestier : le cas de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire**

**Ronan Balac\***

En Côte d'Ivoire, la disparition de la forêt primaire est due, en partie, aux exploitants forestiers qui ouvrent de nombreuses pistes pour atteindre et évacuer les arbres d'essences rares, mais elle est surtout due aux paysans qui investissent la forêt à partir du réseau d'exploitation abandonné par les premiers et qui pratiquent une agriculture commerciale de type extensif (Léna, 1979 ; Ruf, 1988). Comprendre la disparition de la forêt primaire ivoirienne revient donc à comprendre le fonctionnement de l'économie agricole dominante de ce pays : l'économie de plantation de café et de cacao.

Après avoir décrit l'évolution de la déforestation et ses liens avec le peuplement et l'accroissement des productions de café et de cacao, nous approfondirons les différentes dynamiques économiques et sociales mais aussi les différentes contraintes biologiques, attachées aux cacaoyers et aux caféiers, qui sont à la fois responsables de l'expansion de l'économie de plantation et de la destruction de la forêt. Nous verrons que la migration occupe une place toute particulière dans la reproduction du système productif et nous soulignerons les principaux problèmes que pose, au-delà de la disparition de la forêt ivoirienne, le fonctionnement d'une agriculture basée sur la mobilité.

---

\*7, rue du Lendemain, 95 800 Cergy-Le-Haut, France.

## L'extinction de la forêt primaire ivoirienne

Les couvertures aériennes des années cinquante et satellitaires des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix nous permettent d'observer la disparition spectaculaire de la forêt ivoirienne (Figures 1a et 1b). Alors qu'en 1956, la forêt primaire occupe la totalité de la zone écologique forêt, à l'exception de larges espaces dans la région Est et d'espaces plus étroits autour des principales villes de la région Ouest, en 1990, seuls subsistent des lambeaux de forêt dans la partie extrême ouest du pays. En l'espace de trois décennies ce sont donc près des quatre-cinquièmes de la forêt primaire ivoirienne qui ont disparu. Comment expliquer cette disparition ? La raison essentielle de cette destruction repose sur le développement de l'économie de plantation de café et de cacao, grande consommatrice d'espaces. L'examen des cartes de peuplement et des graphiques de production nous le montre aisément.

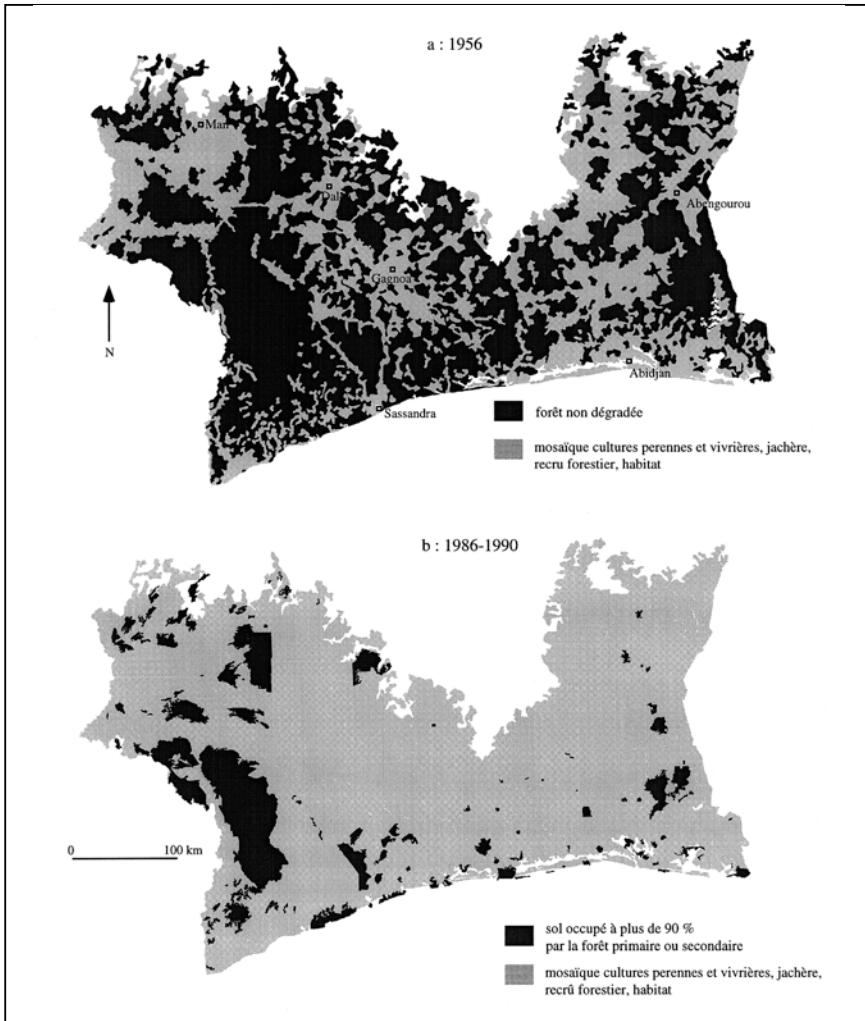
Observons tout d'abord les cartes des densités rurales (Figures 2a, 2b, 2c et 2d). Comme l'indique la densification progressive du pays au travers des quatre années censitaires de 1955, 1965, 1975 et 1988, la masse démographique du pays s'accroît de façon remarquable au fil du temps. La population s'élève de 2,5 millions de ruraux en 1955 à 6,6 millions en 1988. Ce quasi-triplement de la population rurale s'explique par le boom démographique réalisé après la seconde guerre mondiale (chute de la mortalité et maintien d'une fécondité élevée<sup>1</sup>) mais aussi et surtout par l'importance de l'immigration étrangère (en 1988, plus d'un résident sur quatre était un étranger) (INS, 1992). Ces migrations ont principalement bénéficié à la zone forestière. La densification de la partie sud du pays contraste avec la zone nord de savane qui reste peu peuplée. Ces migrants sont des agriculteurs issus des pays limitrophes du nord : Mali, Guinée et Burkina Faso, mais aussi des savanes ivoiriennes notamment de la région baoulé. Ces centaines de milliers de migrants ont été attirés par le travail salarié en plantation et par la possibilité de devenir planteur dans ces régions.

Les cartes des taux d'accroissement précisent que les migrations se réalisent selon un mouvement est-ouest (Figures 3a, 3b et 3c). Entre 1955 et 1965, la partie Est du pays connaît les plus forts taux d'accroissement, puis, entre 1965 et 1975, c'est la partie sud du pays qui présente les croûts démographiques les plus élevés, enfin entre 1975 et 1988 c'est le sud-ouest qui présente les plus forts accroissements. On peut également remarquer sur ces cartes, qu'en même temps que s'opèrent ces mouvements de peuplement vers l'ouest, la région Est perd une partie de sa population. Les taux d'accroissement de la région de l'ancienne boucle du cacao sont en effet négatifs. Ainsi, en économie de plantation, une région est défrichée, plantée puis abandonnée au profit d'une autre région. Ce système productif se développe selon un processus cyclique.

---

<sup>1</sup> Entre 1955 et 1988 l'espérance de vie, directement liée au niveau de la mortalité, s'élève de 33 à 55,6 ans ; dans le même temps l'indice synthétique de fécondité fluctue de façon étroite autour de 7,4 enfants par femme (Vimard, 1997).

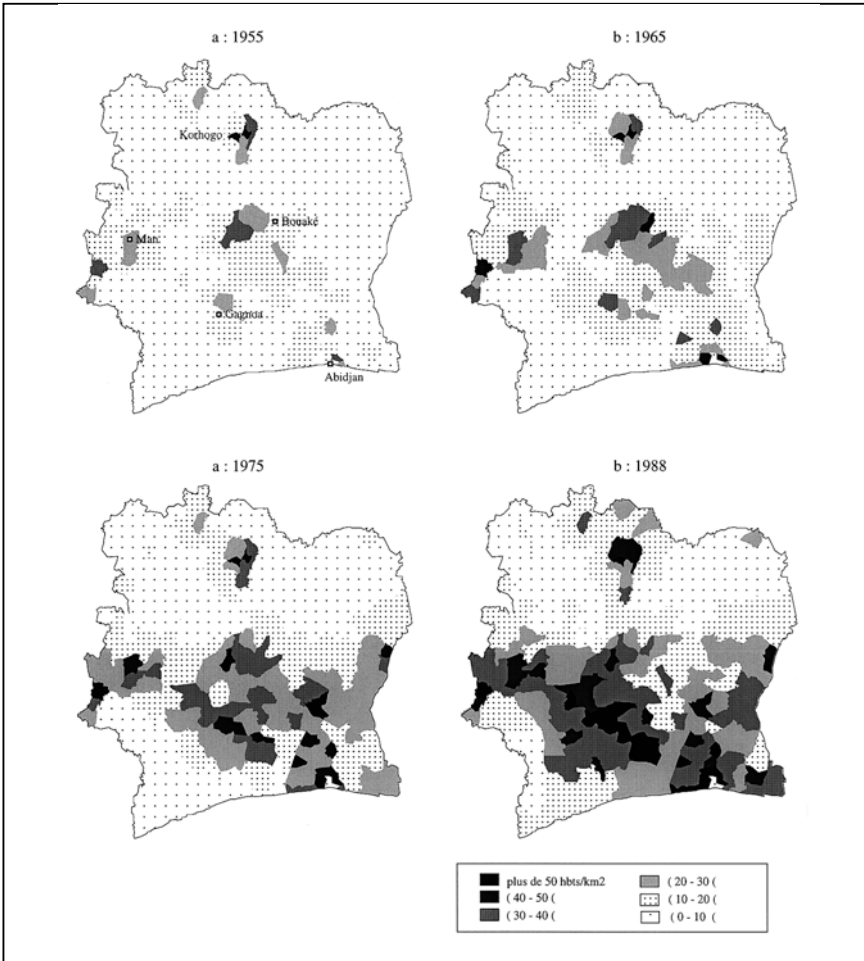
Figure 1 : Couverture forestière de la Côte d'Ivoire



Établies par R. Balac, réalisées par B. Kouadio, 1995.  
Source a : Atlas de Côte d'Ivoire, Source b : SODEFOR bilan forêt, DCGTx/CCT, 1993

Ce caractère cyclique de l'économie de plantation peut être illustré dans la figure 4 qui présente pour trois régions : l'ancienne boucle du cacao, située dans la partie Est du pays, la région du Centre-Ouest et la région du Sud-Ouest, d'une part l'évolution des effectifs de population (histogrammes) et d'autre part l'évolution des productions de cacao (courbe en tracé continu) et de café (courbe en pointillé).

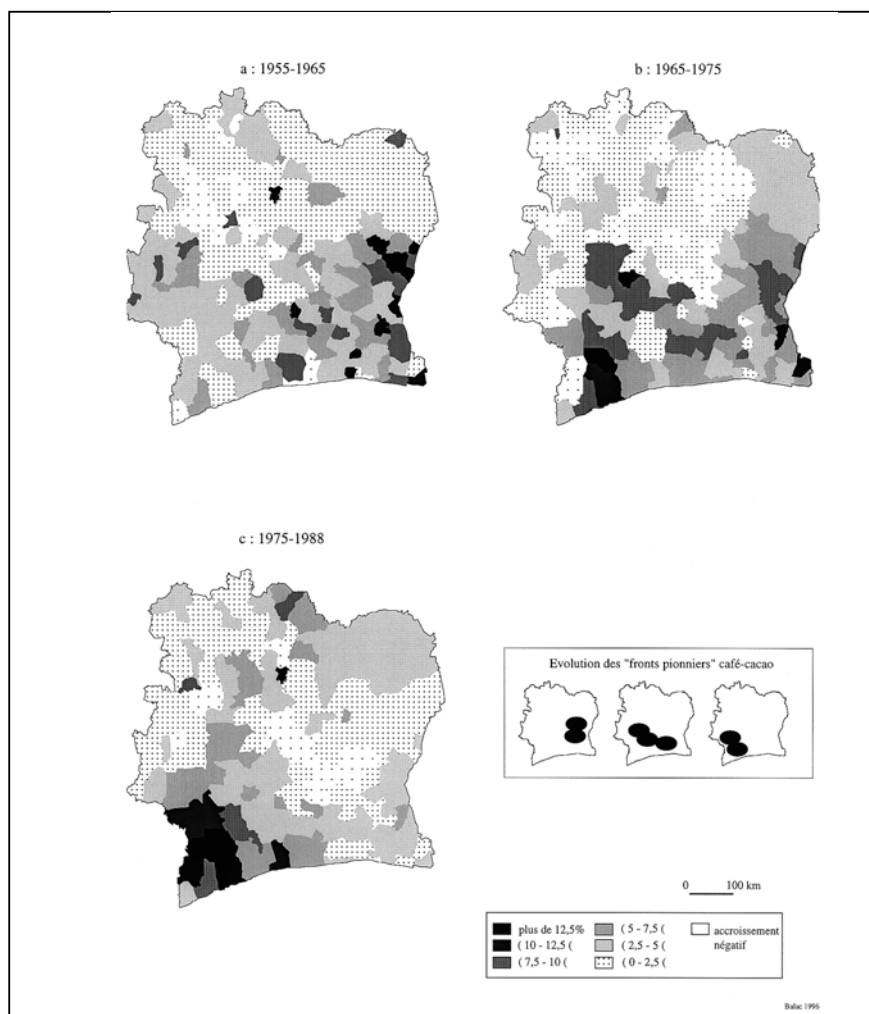
Figure 2 : Évolution des densités brutes des populations rurales de Côte d'Ivoire



Source : d'après les données des recensements administratifs 1955, 1965 et nationaux 1975, 1988 (LNS)

Considérons le graphe de la région Est. Deux périodes peuvent être distinguées. La première qui s'étend de 1955 à 1975 correspond à une phase de peuplement (la population augmente) puis de production (les productions s'accroissent avec un décalage de 3 à 5 ans par rapport à la courbe de la population du fait de l'attente de l'entrée en production des cacaoyers et caféiers). La seconde période qui s'étend de 1975 à 1988 correspond au contraire à un déclin des productions et de la population. La disparition de la forêt et les plantations vieilles ont provoqué le départ des planteurs pour l'ouest du pays.

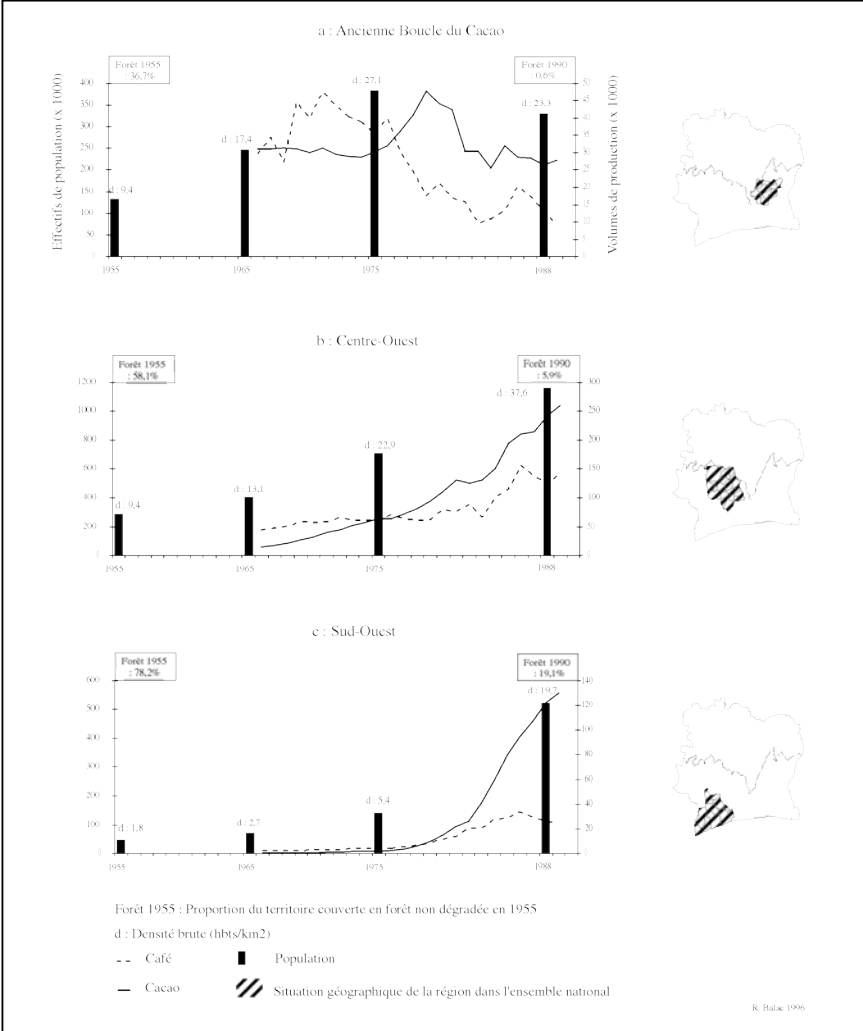
Figure 3 : Évolution des taux d'accroissement moyens des populations rurales



Cette émigration est confirmée par le graphe de la région du Centre-Ouest. Parallèlement au dépeuplement et au déclin des productions de l'Est, population et production s'accroissent de façon linéaire dans cette région du Centre-Ouest.

Le dernier graphe confirme aussi le caractère cyclique de l'économie de café et de cacao. La région du Sud-Ouest connaît un peuplement et une mise en valeur économique tardifs mais intenses. Population et production s'accroissent de façon quasi exponentielle à partir du milieu des années quatre-vingt.

Figure 4 : Évolution de la population rurale et des productions vendues de café et de cacao (en tonnes, moyennes mobiles)



Sources : Population : Recensements administratifs et I.N.S. ; Forêt : DCGTx ; Production : Caisse de Stabilisation, Ministère de l'Agriculture

Ces cartes et ces graphiques permettent de constater l'existence du lien entre la disparition de la forêt primaire, les migrations et l'évolution des volumes de productions de café et de cacao. La mobilité constitue l'élément moteur du développement de l'économie de plantation. L'observation approfondie de ce système productif, par les migrations, permet de mieux comprendre le caractère systématique de la déforestation en Côte d'Ivoire.

## **Dynamiques socio-économiques et contraintes biologiques : les mobilités de l'économie de plantation**

La littérature scientifique et nos enquêtes de terrain nous ont appris qu'en Côte d'Ivoire le fonctionnement de l'économie de plantation repose sur l'échange de la terre contre le travail<sup>2</sup>. Le planteur cède une portion de forêt au manœuvre en échange de sa force de travail. Cette pratique crée une dynamique d'entraînement, le manœuvre devenu planteur fait à son tour appel à de nouveaux migrants qui s'installeront quelques années plus tard et qui feront appel à leur tour à une nouvelle force de travail, et ainsi de suite jusqu'à l'occupation et le défrichement complet d'une région. Cette dynamique socio-économique qui pousse à la migration est renforcée par un phénomène écologique. Le vieillissement des vergers et la replantation difficile des cacaoyers et des caféiers contraignent également les planteurs à migrer<sup>3</sup>.

La mobilité, centrale dans l'explication de l'expansion géographique du système, est également centrale dans l'explication de sa structuration socio-économique.

La position économique et sociale d'un migrant est déterminée par son rang d'arrivée dans un territoire. La date d'entrée conditionne en effet la superficie de forêt pouvant être obtenue et donc la quantité de main-d'œuvre qui pourra être attirée. Plus un migrant arrive tôt, plus il a de chance d'acquérir de grandes superficies de forêt et ainsi d'attirer une importante force de travail, en revanche plus un migrant arrive tard, moins il aura de chance d'acquérir de la terre et donc de la main-d'œuvre.

On peut ainsi comprendre pourquoi jusqu'en 1990 la population baoulé occupait à l'opposé de la population burkinabè le sommet de la pyramide sociale. L'histoire nous montre en effet que les Baoulé ont devancé les Burkinabè dans leur accès au statut de planteur. D'une autre façon on peut comprendre que les aînés d'une famille occupent une meilleure position socio-économique que les cadets. Il apparaît en effet que la migration s'organise au fur et à mesure du temps et est de plus en plus influencée et organisée par les migrants plus âgés. Ce sont ces derniers qui octroient la terre aux jeunes.

La migration structure l'économie de café et de cacao. L'ascension sociale mais aussi plus fondamentalement la survie économique de l'individu est conditionnée par son appartenance à un réseau de migrant. On comprend alors que ce qui importe pour le migrant c'est la sauvegarde du réseau et non celle du territoire. La logique réticulaire l'emporte sur la logique territoriale.

---

<sup>2</sup> Les chercheurs ayant observé ce principe sont nombreux et la liste qui suit n'a pas prétention à être exhaustive : Chaléard, 1996 ; Chauveau et Richard, 1983 ; Gastellu, 1989 ; Léna, 1979 ; Lesourd, 1982 ; Ruf, 1995 ; Rougerie, 1957...

<sup>3</sup> François Ruf a particulièrement bien mis en évidence cet effet mécanique dans son ouvrage "crises et booms du cacao" (Ruf, 1995). L'auteur estime que l'espérance de vie d'une plantation de cacao correspond à la durée moyenne de vie active d'un planteur, soit vingt-cinq à trente ans.

La meilleure façon de reconnaître l'attachement des migrants à leurs réseaux et non au territoire est d'examiner ce qui se passe quand l'ensemble des forêts nationales a disparu ou est en passe de l'être. C'est-à-dire quand l'alternative de migrer vers d'autres régions pour planter cacaoyers et caféiers n'existe plus.

L'enquête réalisée en 1994 au sein d'une équipe de l'ORSTOM et de l'ENSEA dans la région du Sud-Ouest a fourni un résultat essentiel (Balac, 1998). L'émigration, malgré l'épuisement des dernières forêts de l'ouest ivoirien, s'est réalisée. Simplement, elle s'est orientée vers d'autres destinations que la zone forestière et vers d'autres systèmes productifs. Nous avons ainsi pu observer que les Baoulé regagnaient leur région d'origine pour s'investir dans les cultures vivrières marchandes et s'adonner, pour les plus fortunés, à l'élevage. Les travaux réalisés par le géographe Jean-Louis Chaléard confirment nos observations (Chaléard, 1996). Nous avons pu également observer que les Burkinabè retournaient nombreux vers leur pays. Les observations de Jean-Yves Marchal et André Quesnel réalisées au Burkina Faso nous ont permis de préciser que la destination finale d'une partie de ces migrants n'était pas leur village d'origine mais d'autres régions pionnières de leur pays : les zones maraîchères et les zones cotonnières du sud (Marchal et Quesnel, 1996).

Ainsi, si le système d'économie de plantation café-cacao est condamné à disparaître dans sa forme extensive du fait de la raréfaction des forêts, les réseaux de migrants au contraire se maintiennent et même s'étendent vers d'autres régions et d'autres systèmes productifs.

La migration constitue un des modes d'organisation privilégié des populations ouest africaines.

### **Les problèmes que pose une agriculture basée sur la mobilité**

Cette prééminence de la logique du réseau pose problème pour l'État ivoirien et pour les institutions internationales, comme la Banque Mondiale, qui privilégient la sauvegarde du territoire. Au-delà du danger que la logique de réseau représente pour l'environnement comme nous l'avons signalé (le souci de préserver le réseau migratoire l'emporte sur le souci de protéger les ressources du lieu d'accueil) elle représente également un danger pour l'économie de la Côte d'Ivoire : le problème actuel n'est pas l'immigration des étrangers, tel que la presse ivoirienne tant à le laisser croire, mais la réalité de leur mouvement de retour. Or la croissance agricole ivoirienne dépend aujourd'hui étroitement de la force de travail non ivoirienne. La logique de réseau est également dangereuse pour la paix sociale. La primauté du réseau sur le territoire ne permet pas la réalisation d'un creuset en Côte d'Ivoire. La faiblesse du nombre de



mariages mixtes est à cet égard très révélatrice de la cohésion ethnique à la fois forte et exclusive.

Pour éviter ces risques, une intervention adaptée en vue d'une stabilisation de l'agriculture serait par exemple de développer une politique incitative à la fixation des agriculteurs, tout en garantissant la libre circulation des individus.

Il est indispensable d'assurer la sécurisation des biens et des personnes. Les planteurs tant étrangers qu'ivoiriens ont besoin, afin de développer pleinement leurs initiatives, de disposer d'un véritable titre de propriété, cessible et transmissible. Ce titre en assurant une sécurisation profonde des planteurs devrait les inciter à s'investir sur le long terme. La protection des ressources naturelles, en particulier, qui ne formait pas un impératif pour les planteurs allochtones et autochtones et deviendra, entre autre, par l'accès à la propriété. Les étrangers ont besoin d'autre part d'une sécurisation de leur présence en Côte d'Ivoire. L'ouverture plus grande de l'accès à la nationalité ivoirienne pour ces étrangers permettrait d'éviter ces départs.

Une telle politique permettrait de soutenir l'ensemble du monde rural et plus particulièrement les populations qui détiennent aujourd'hui le plus fort potentiel d'innovation, tout en subissant les plus lourdes discriminations sociales et économiques, à savoir : les jeunes, les femmes et les étrangers d'origine soudanienne.

À la lecture des comptes rendus des discussions du parlement ivoirien sur le code foncier rural, l'été 1998, on peut toutefois douter que se réalise à moyen terme une stabilisation de l'agriculture. En effet, si l'attribution d'un titre de propriété aux planteurs est enfin sérieusement envisagé, les parlementaires souhaitent en exclure les planteurs étrangers. Dans ces conditions, la transformation, en Côte d'Ivoire, d'une économie agricole pionnière en une économie agricole "installée" paraît bien difficile.

## BIBLIOGRAPHIE

BALAC R., 1998, *Gens de terres, gens de réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire*, Paris, Institut d'Études Politiques, Thèse de doctorat d'économie, mention démographie économique, 276 p.

CHALÉARD J.-L., 1996, *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, coll. hommes et sociétés, 661 p.

CHAUVEAU J.-P., RICHARD J., 1983, *Bodiba en Côte d'Ivoire, du terroir à l'état : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban*, Orstom, 119 p.

GASTELLU J.-M., 1989, *Riches paysans de Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 178 p.

- ROUGERIE G., 1957, *Pays agnès du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Essai de géographie humaine*, Études Eburnéennes, n° VI.
- Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (INS), 1992, Fichiers informatiques et listings mécanographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1988.
- LÉNA P., 1979, *Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud Ouest ivoirien*, thèse de troisième cycle de l'Université de Paris X-Nanterre, multigr., 345 p.
- LESOURD M., 1982, *L'émigration Baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*, Thèse de troisième cycle de l'Université de Paris X-Nanterre, 2 tomes, multigr., 526 p.
- MARCHAL J.-Y., QUESNEL A., 1996, *Dynamique de peuplement des zones libérées de l'onchocercose : pour une mise en valeur durable*, CICRED-FAO, multigr. 66 p.
- RUF F., 1988, *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne*, thèse de doctorat de troisième cycle à l'Université de Paris-X, 6 Tomes, multigr., 976 p.
- RUF F., 1995, *Booms et crises du cacao, les vertiges de l'or brun*, Paris, Karthala, coll. Économie et développement, 459 p.
- VIMARD P., 1997, "La croissance démographique de la Côte d'Ivoire" in *Étude relative aux défis démographiques majeurs et au développement durable en Côte d'Ivoire*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 24 p., à paraître.

# Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

*L'homme et le Lac, 1995*

*Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996*

*Villes du Sud et environnement, 1997*

*L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998*

Cet ouvrage trouve son origine dans les X<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

*Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.*

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

*Tous droits réservés pour tous pays*

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

# L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

**Éditeurs scientifiques**

Serge Bahuchet, Daniel Bley,  
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de  
la Société  
d'Ecologie  
Humaine



1999